

CAUTION FINANCIERE

UN OUTIL DE SOUTIEN DE FINANCEMENT DE PROJET ET DE SECURISATION DES TRANSACTIONS

La caution est un engagement pris par une société de caution (garant) pour le compte d'un particulier ou d'une entreprise (souscripteur de la caution), permettant à cette entreprise ou à ce particulier de fournir une garantie à ses partenaires financiers ou économiques (bénéficiaires de la caution). En cas de défaillance du souscripteur de la caution, le garant se substitue à ce dernier pour exécuter son obligation.

LES CHIFFRES



33 établissements,
agréés et supervisés

640 Mds d'euros
d'engagements hors-bilan
au 31 décembre 2017

LES OBJECTIFS DE LA CAUTION



Garantir, réagir et s'adapter : pour les particuliers, elle permet de répondre aux besoins de garantie des banques

Sécuriser et rassurer : la caution est au service du financement des entreprises dont elle sécurise et rassure les partenaires financiers

LES BENEFICES DE LA CAUTION



Différer
un paiement
immédiat

Préserver
la trésorerie
disponible

Faciliter
l'accès au
crédit par
une garantie

POURQUOI PROMOUVOIR LA CAUTION?



- **Un levier de financement** : opérations sans exigence de contrepartie
- **Une source d'expertise et de conseil** : les garants sont des experts des marchés sur lesquels ils interviennent

LE FONCTIONNEMENT

